



Pour les étudiant·e·s qui n'ont pas obtenu leur CESS ou qui sont en cours d'obtention du CESS, la procédure d'inscription est différente. En voici les étapes :

1. Prendre rendez-vous avec Madame Meessen, la directrice, pour un premier entretien informel face à face ;
2. Entretien informel avec Madame Meessen (l'objectif est de mieux vous connaître) ;
3. Rédiger une lettre reprenant vos acquis de formation (études, formations, ...), vos acquis d'expérience (job étudiant, stage, ...) ainsi que votre projet personnel et professionnel et vos motivations à entreprendre vos études chez nous en expliquant votre choix de spécialisation (Tourism – Hotel – Event). L'objectif est de connaître votre parcours, et vos motivations ;
4. Suite à cette lettre la directrice vous convoquera pour rédiger une dissertation/rédaction. L'objectif de cette dissertation/rédaction est d'évaluer votre niveau de français ainsi que la façon dont vous structurez vos idées ; ceci en lien avec votre choix de spécialisation ;
5. Un dernier rendez-vous sera organisé entre l'étudiant·e et un·e chargé·e de cours de l'Institut. L'objectif de ce rendez-vous est de tester votre maturité et votre connaissance du futur métier.

Idéalement ce processus doit être étendu sur 10 jours ouvrables maximum (entre l'étape 2 et l'étape 5)
Après ces différentes étapes, la directrice, en accord avec le comité pédagogique de l'Institut, se réserve le droit de vous accorder ou non une inscription au sein de notre Institut.

Dans l'affirmative, vous serez dès lors considéré·e comme tou·te·s les autres étudiant·e·s de l'Institut.
Par la suite, nous vous conseillerons toujours de participer aux épreuves officielles afin d'obtenir votre CESS.

Vous souhaitez nous rencontrer pour obtenir plus de renseignements ou pour organiser votre premier entretien ?

Merci de prendre rendez-vous soit :

- par téléphone au 010/45.11.08
- par email à l'adresse info@charlespeguy.be
- via le formulaire de contact pour que nous puissions fixer une date de rendez-vous.